Bien préparer et réussir sa saison en maraîchage biologique

Objectifs
Echanger sur les pratiques de chacun et bénéficier d'apport de connaissances et recommendations techniques spécifiques

Contenu
Cette journée vise à établir le bilan de la campagne précédente (production des légumes d'hiver) et faire le point sur les réussites et écueils techniques.
Dans un deuxième temps, seront évoqués la planification des cultures d'été et les éléments de réussite technique de ces cultures.
La journée débutera par une session en salle de 3h environ.
L'après midi, nous visiterons le Domaine de Granoupiac à ST ANDRE DE SANGONIS où nous poursuivrons les échanges (16 ha, dont 3 ha de cultures pérennes, 10 ha en maraîchage diversifié dont 0,6 ha sous abri et 3 ha d'engrais verts ; 10 à 15 variétés de légume/saison, écoulés en gros ou demi -gros -Biocach, marchés, restaurants…-, 5 salariés permanents).

Dans le cadre de ces deux thématiques, seront abordées la gestion des mauvaises herbes, la pression sanitaire, la fertilisation des cultures, le travail du sol, la préparation des mises en cultures…

N'hésitez pas à apporter vos calendriers de cultures et vos résultats technico -économiques.

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 12/04/2013

Tarifs
Adhérent 0€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements
CIVAM Bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta, CS 50023
34875 LATTES Cedex
tél : 04 67 06 23 90
mail : contact@bio34.com

Taux de satisfaction : %

possibilité de se restaurer aux Saveurs de lEscale (réservation auprès du CIVAM Bio 34) ou prévoir un repas tiré du sac

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

16 avr 2013
08:45 - 17:15 (7hrs)

Lycée agricole
34150 GIGNAC

Alain ARRUFAT : référent régional en maraîchage biologique (CIVAM Bio 66)
Elodie BERNARD : animatrice CIVAM Bio 34

Financeur(s)

Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _

Prénom _

Adresse : _

Code postal : _

Commune _

Courriel _

Téléphone _

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

- ☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)